Organisation internationale du Travail

Cadre stratégique pour un Environnement Favorable et une Transition Juste des MPMEs vers une économie bleue aux Comores

Termes de référence – Équipe de consultant.e.s

Introduction

Bien qu'il soit largement connu que le changement climatique et la hausse des températures modifient radicalement l'environnement, le secteur privé reconnaît de plus en plus que le changement climatique pose également des risques considérables à court et à long terme pour les entreprises. La recherche prouve que le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes affectent 70% des secteurs économiques mondiaux. De même, les risques environnementaux continuent d'être les principaux risques mondiaux pour les entreprises, tant en termes de probabilité que de gravité.
En termes économiques, les hausses moyennes de la température mondiale d'environ 4 degrés Celsius peuvent entraîner environ 23 000 milliards de dollars de pertes économiques mondiales associées au cours des 80 prochaines années. Cela nuirait à toutes les économies, classes d'actifs et industries, directement ou indirectement, avec des conséquences croissantes pour tous les acteurs des marchés financiers.
Simultanément, la demande de produits et services écologiques n'a cessé d'augmenter. Les produits commercialisés pour la durabilité ont augmenté de 54% entre 2015 et 2019 dans les pays développés, avec près de 40% des consommateurs prêts à payer un prix plus élevé pour des produits durables. De même, les produits commercialisés pour la durabilité ont augmenté 7,1 fois plus rapidement que les produits non commercialisés comme durables.

En somme :

- Le changement climatique a un impact sur la résilience, la productivité et la rentabilité des PME, de sorte que l'écologisation des processus, des produits et des services commerciaux est essentielle pour assurer la croissance économique et l'emploi futurs.
- Les PME de tous les secteurs peuvent bénéficier et contribuer à une transition juste vers des économies durables sur le plan environnemental pour tous, mais ont besoin d'un soutien ciblé de la part des gouvernements, des partenaires sociaux et des prestataires de services financiers et non financiers.
- Les gouvernements et les partenaires sociaux doivent travailler ensemble pour créer un environnement propice à la croissance inclusive et verte des PME.

Que signifie une Transition Juste et comment l'intégrer dans le cadre des réformes pour un Environnement favorable aux entreprises durables (EESE)?

Selon les « Lignes directrices pour une transition juste » de l'OIT adoptées en 2015, la transition juste est comprise comme minimisant les impacts négatifs et maximisant les opportunités positives sur les travaux décents pour les employeurs et les travailleurs dans le cadre du développement durable sur le plan environnemental. Il couvre neuf domaines politiques pour aborder ce principe, à savoir les politiques macroéconomiques et de croissance, les politiques industrielles et sectorielles, les politiques d'entreprise, le développement des compétences, la sécurité et la santé au travail, la protection sociale, les politiques actives du marché du travail, les droits et le dialogue social et tout cela sur fond de cohérence politique et d'égalité des genres.

C'est-à-dire que la transition juste signifie généralement réaliser la transition tout en protégeant l'emploi, en améliorant les nouvelles compétences et en garantissant le droit de participer au dialogue social pour les employeurs et les travailleurs. Le succès de la réalisation d'une transition juste peut éviter aux employeurs et aux travailleurs de perdre leur emploi pendant le processus de transition et leur permettre de continuer à prospérer dans la nouvelle ère d'une économie durable sur le plan environnemental. Par conséquent, les dimensions évaluées par EESE sur la transition juste se concentreront sur cinq des neuf dimensions considérées comme critiques et seront les suivantes :

1. Créer un environnement propice pour que les entreprises deviennent durables et plus vertes
2. Des politiques de développement des compétences permettant d'analyser les besoins en compétences pour des emplois verts, de les développer et de les déployer à tous les niveaux afin de promouvoir l'écologisation de l'économie
3. Des politiques de protection sociale visant à renforcer la résilience et à protéger les travailleurs des effets négatifs du changement climatique, de la restructuration économique et des contraintes de ressources
4. Des politiques actives du marché du travail qui favorisent activement la création d'emplois, permettant ainsi d'avoir un gain net d'emploi en fin de processus, facilitent la reconversion et veillent à ce que les ajustements liés aux politiques d'écologisation soient bien gérés
5. La mise en place de mécanismes de dialogue social sur la Transition Juste tout au long des processus d'élaboration des politiques à tous les niveaux

L'accent sera mis principalement sur les PME car elles se trouvent dans les positions les plus vulnérables pendant la période de transition tout en continuant d'être la principale source d'emploi. Par conséquent, nous devons voir dans quelle mesure les dimensions susmentionnées sont propices à la réussite de la transition juste des MPMEs. Plus concrètement, nous devons nous concentrer sur les préoccupations concernant les employeurs et les travailleurs des MPMEs dans le cadre de la transition vers des économies plus vertes, comme indiqué ci-dessous.

Pour les employeurs

- Quels sont les principaux facteurs qui les incitent à adopter des processus/opérations plus écologiques ou à produire des produits/services plus écologiques ?
- Comment élaborer des « plans d'affaire verts » et réaliser des opportunités de croissance pour leur entreprise ?
- Comment innover, identifier et adopter les changements nécessaires dans un modèle d'affaires, une opération ?
- Comment accéder au crédit et à la technologie qui peuvent être nécessaires dans le cadre d'une restructuration?
- Comment maintenir l'emploi actuel et qualifier, requalifier leurs travailleurs ?
- Comment recruter de nouvelles ressources humaines qui favorisent la transformation de leur entreprise ?
- Comment assurer la protection de l'emploi pour les travailleurs en restructuration d'entreprise ?
- Comment s'engager auprès du gouvernement et des organisations d'employeurs pour promouvoir un cadre politique et un environnement commercial favorables ?

Pour les travailleurs des MPMEs

- Comment obtenir les compétences pertinentes pour développer des modèles d'affaires et exploitation verts ?
- Comment développer des services d'appui à l'entreprenariat vert accessibles et basés sur la demande ? Comment accéder au crédit, à la technologie et aux compétences commerciales en cas de perte d'emploi et de création d'une entreprise verte?
- Comment accéder à la protection de l'emploi et des salaires dans le cadre d'une éventuelle restructuration d'entreprise ?
- Comment engager les gouvernements et les syndicats des travailleurs pour créer un meilleur environnement de travail et d'opportunités ?
- Comment peuvent-ils contribuer à l'écologisation des entreprises où ils travaillent ?

Objectif de la consultance

Comme indiqué précédemment, EESE vise principalement à évaluer les obstacles pour les employeurs et les travailleurs dans des domaines particuliers de l'environnement favorable et à faciliter la discussion tripartite pour initier les réformes politiques nécessaires.

Le but de cette consultance sera donc de :

1- **Définir le cadre et conduire une analyse documentaire des principales contraintes au développement des affaires en se focalisant sur des secteurs préalablement identifiés (pêche, tourisme côtier et gestion des déchets)**

Les consultants proposeront une structure annotée qui permet de délimiter les champs d'analyse et d'étude. Cette analyse devra discuter des principales contraintes au développement des entreprises dans un secteur identifié, y compris les aspects économiques, politiques, sociaux et environnementaux,

afin de donner un aperçu des principales contraintes. La mise en place d'un tableau résumant les contraintes de priorité potentielles pouvant être évaluées. Une synthèse des acteurs clés de l'environnement des entreprises avec leurs principaux domaines d'action et / ou de services.

L'équipe de consultant.e.s pourra également s'appuyer sur les résultats de l'analyse situationnelle rapide des liens entre « climat, environnement et emplois » en cours actuellement aux Comores, dont l'un des outputs est effectivement l'identification des secteurs prioritaires et cela sur la base de critères socio-économiques, environnementaux et d'emplois.

Ces secteurs sont : la pêche, le tourisme côtier et la gestion des déchets.

Les questions ci-dessous pourront permettre un ciblage des problématiques clefs dans les secteurs concernés :

Couverture géographique	Quelles régions sont couvertes par le projet?
Groupes cibles	PME/MPME formelles et/ou informelles ?
Choix du secteur	Les PME/MPME ont-elles une présence forte/faible dans le secteur (halieutique)? dans quelles régions ? La qualité de l'emploi est-elle relativement meilleure ou pire que dans d'autres secteurs? Y a-t-il des défis environnementaux dans le(s) secteurs transformables en opportunités de création d'emplois décents ?
Impact et échelle	Le secteur devrait-il croître et qu'est-ce qui motive ses perspectives de croissance actuelles ? Quelle est la tendance de la production et de la demande dans ce(s) secteurs ? Y a-t-il de la demande non satisfaite ? Quelle est la tendance de création d'emplois (verts) ou le potentiel d'emplois dans le secteur ? (statistiques, projection, volume d'investissement….etc)
Capacité et volonté des acteurs du secteur	Qui est le moteur du développement et de la croissance du secteur ?

	Sont-ils actifs et le projet a-t-il la possibilité de travailler avec eux sur des initiatives? Quel est le profil socio-économique des acteurs du secteur ? Quels sont les besoins en compétences et en appui pour le développement des emplois verts et de l'entreprenariat vert dans la zone ? Ont-ils déjà bénéficié d'autres formations et/ou d'autres appuis dans ce sens ? Qu'est ce qui n'a pas marché ? Disposent-ils d'un réseau social sur lequel ils peuvent s'appuyer pour développer leurs activités ou écouler leurs produits ?
Dans quelle mesure le secteur est-il organisé et structuré ?	Existe-t-il un potentiel de collaboration entre les acteurs du même segment (structuration horizontale-association professionnelle) ou acteurs de différents segments (structuration verticale-Interprofession) du secteur ?
Programmes/donateurs existants	Quels sont les programmes et stratégies gouvernementaux présents? Où? Interviennent-ils déjà dans les emplois verts et/ou l'économie bleue) ? Quels sont les domaines de l'économie bleue et/ou des emplois verts non couverts par leurs programmes où il y a des besoins ?
Accès aux services	Quels sont les services déjà à dispositions de ces entreprises ? Existe-t- il des services d'appui à l'entreprenariat vert ? Exemples ?
Disponibilités des données primaires et secondaires	Des données sont-elles disponibles ?

L'équipe de consultant.e.s procèdera également à une analyse des documents de politique nationale relatifs à la stratégie de transition verte du pays. Cette analyse couvrira dans la limite du possible l'état d'avancement de la ratification des traités internationaux sur l'environnement et le plan d'action/stratégie national reflété pour atteindre l'engagement environnemental national.

En outre, l'équipe de consultant.e.s devra rechercher la fréquence à laquelle le dialogue social a été mené pour discuter des questions liées à la transition juste jusqu'à présent.

L'équipe de consultant.e.s pourra bénéficier des apports et connaissances apportés par le projet RSA mis en œuvre par le BIT, en particulier par l'activité menée avec l'objectif suivant : « Passer en revue les différentes politiques et stratégies climatiques et de développement durable et leur lien avec les politiques majeures de développement national afin d'identifier des points d'entrée pour le développement de politiques de transition Juste vers une Économie Bleue ».

2- Conduire une analyse des macro-indicateurs

Bien qu'il n'y ait pas d'indicateurs spécifiques qui décrivent le « niveau de transition juste », divers indicateurs environnementaux et spécifiques au secteur retenu peuvent être présentés comme informations de base. Les consultants sélectionneront les indicateurs en fonction de la portée de l'évaluation du projet, sur la base de quelques indicateurs pertinents pour saisir la situation environnementale générale.
Quelques exemples d'indicateurs :

i. Politique et institutions pour l'évaluation de la durabilité environnementale

ii. Ressources en énergie renouvelable et part dans la consommation totale

iii. Aires protégées terrestres et marines (% de la superficie territoriale totale)

iv. Empreinte en eaux grises de la production nationale

v. Taux de production, de traitement et de recyclage des déchets

vi. Empreinte écologique totale (par habitant)

Les consultants pourront également s'aider des indicateurs additionnels qui peuvent être trouvés dans le projet RSA déjà actif qui vise à:

- Analyser les externalités causées par l'activité dans les « secteurs économiques clés de l'économique bleue » (notamment les émissions de gaz à effet de serre) et sur l'emploi.

- Identifier et sélectionner les secteurs de l'économie bleue qui nécessitent une restructuration afin d'améliorer leur durabilité environnementale et socioéconomique sur la base de critères comme l'emploi, le PIB, la qualité des écosystèmes, les émissions de gaz à effet serre et la vulnérabilité »

Cette analyse aura pour but de cibler des objectifs réalistiques et atteignables et servir de ligne de base aux discussions qui suivront dans les focus groupes.

3- Mener une enquête et organiser des discussions de groupe FG (focus groupe)

Pendant la troisième phase, l'équipe de consultant.e.s organisera des discussions de groupe avec les représentants du gouvernement et du secteur privé, ainsi que d'autres informateurs clés, y compris au niveau sectoriel et/ou régional. Ces discussions serviront à mieux définir le contexte et axes prioritaires pour un appui aux micros et petites entreprises et à comparer avec les informations récoltées par la revue documentaire.

4- Faciliter un atelier pour l'adoption du rapport et des recommandations :

Les résultats de la revue documentaire et des groupes de discussions seront résumés dans un rapport technique et présenté aux mandants tripartites lors d'un atelier de consultation organisé en Juin 2022. L'équipe du BIT facilitera le développement d'un plan d'action concerté, visant à proposer des réformes pour améliorer l'environnement favorable aux entreprises durables. Les principales recommandations du plan d'action seront ensuite intégrées dans le rapport final d'évaluation.

Le projet prendra en charge l'appui logistique de l'atelier ; le Consultant national sera en charge de la présentation de la note de cadrage

Résultats attendus

Les livrables finaux seront donc :

1. Note technique de cadrage et sources bibliographiques clés (5 pages max)
2. Document d'analyse des contraintes liées au développement des micros et petites entreprises du/des secteur.s identifié.s
3. Document d'analyse des macros indicateurs pertinents dans le développement des entreprises vertes aux Comores
4. Participation et facilitation de l'atelier de présentation de la note de cadrage
5. Note méthodologique pour l'étude de terrain (5 pages max)
6. Rapport final sur le cadre stratégique pour un environnement favorable et une transition juste des MPMEs aux Comores
7. Participation et facilitation de l'atelier de consultation

Profil(s) requis

Ce travail de consultance sera réalisé par un binôme de consultant.e.s (International.e et National.e) dont la répartition des activités est décrite à la fin du présent chapitre.

Les consultant.e.s devront chacun remplir les conditions ci-après :

- avoir au minimum une maitrise en économie, management, gestion des entreprises, sciences sociales, statistiques ou disciplines étroitement liées,
- avoir une expérience professionnelle antérieure avérée en matière de conduite d'études économiques et de recherche, de rédaction de rapports dans les domaines économiques et sociaux et en particulier sur le développement de l'entrepreneuriat et des politiques pour les PME
- avoir une expérience professionnelle antérieure avérée dans l'organisation et la facilitation de discussions de groupe (focus group discussion)
- avoir une très bonne capacité d'analyse et d'identification des tendances à travers s des données de plusieurs types de sources'

Le/la consultant.e national.e :

1. Travaillera avec un.e consultant.e principal.e (international.e) pour préparer les documents d'information qui serviront de base pour la rédaction du livrable 1
2. Sera notamment chargé.e de rassembler les ressources documentaires, les rapports et études relatives aux analyses et livrables 2 et 3. La base et la liste des documents à recueillir et le type d'analyse requis seront discutés et convenus avec le/la consultant.e international.e
3. Organisera la réunion pour le livrable 4
4. Sera en charge d'élaborer un questionnaire pour recueillir des informations factuelles sur les politiques de soutien aux MPME existantes
5. Organisera les focus groupe et facilitera conjointement avec le/la consultant.e international.e les discussions
6. Organisera – à la demande – les réunions virtuelles nécessaires au cours desquelles le personnel de l'OIT et le/la consultant.e international.e rencontreront les parties prenantes nationales.

Le/la consultant.e international.e :

1. Travaillera avec un.e consultant.e national.e pour préparer le document de cadrage du livrable 1
2. Fournira des conseils au consultant.e national.e sur les matériaux et documents à rassembler et l'analyse à entreprendre,
3. Complétera également la recherche de ressources documentaires notamment pour l'analyse des macros- indicateurs
4. Sera en charge de la rédaction du livrable 2 et 3
5. Présentera et facilitera les discussions pour le livrable 4
6. Sera en charge de la rédaction des rapports 5, 6 et 7
7. Organisera des briefings techniques formation avec le consultant national et éventuellement les enquêteurs (en cas de recrutement d'enquêteurs)

8. Collaborera étroitement avec le consultant national lors de l'analyse des indicateurs et de la rédaction des rapports de manière à s'assurer de la maitrise de la méthodologie EESE par ce dernier avant la fin du contrat.

Budget et durée de la mission

La mission sera menée sur la période de Avril à Juin et représente un maximum de 30 jours de travail réparti entre les taches suivantes :

- revues documentaires
- préparation et mise en oeuvre des groupes de discussion
- organisation des réunions/ateliers et la coordination interne avec les partenaires et le personnel du BIT

Les honoraires dépendent de l'expérience de chaque consultant.e et déterminés avec le gestionnaire de projet. (TBD)

Conditions de soumission d'intérêt

Les expressions d'intérêt sont à soumettre comme suit :

- Date limite de dépôt des dossiers : 1er avril 2022, 17h CET
- Sous forme électronique à l'adresse : tnr-procurement@ilo.org.
  Le courriel doit préciser dans son titre : Cadre stratégique pour un Environnement Favorable et une Transition Juste des MPMEs vers une économie bleue aux Comores
- La soumission doit préciser si elle concerne le/la consultant.e national.e ou international.e
- Le dossier de soumission doit comprendre :
  - ✓ Une lettre de soumission
  - ✓ Un CV mettant en avant les qualifications et expériences requis
  - ✓ Une offre technique exposant l'approche méthodologique et la compréhension de la mission et de ses enjeux
  - ✓ Une offre financière détaillant les honoraires